







Cofinancé par l'Etat dans le cadre du Plan régional d'investissement dans les compétences Ce projet est cofinancé par le Fond social européen plus (FSE+)

DOSSIER D'INSCRIPTION

LISTE DES MODULES ET CERTIFICATS REFERENCES DANS VOTRE PARCOURS DE FORMATION

CAPITAINE 500

Cochez les besoins & fournir les attestations des modules et certificats acquis									
Capitaine 500 : □ Complet ou □ Module P1-2 □ Module P2-2 □ Module NP-2									
 □ Certificat Général d'Opérateur (CGO) □ Recyclage Certificat de Formation de Base à la Sécurité (RCFBS) □ Médical 2 									
□ Certificat de Qualification Avancée à la Lutte contre l'Incendie (CQALI) □ Agent de Sûreté des Navires (ASN)									
□ Recyclage Certificat d'Aptitude à l'Exploitation des Engins et Radeaux de Sauvetage (RCAEERS) Formation pour le personnel servant à bord des navires à passagers : □ Complet (appendices 1-2-3-4)									
□ App 1 : Formation en matière d'encadrement des passagers à bord des navires à passagers □ App 2 : Formation en matière de sécurité à l'intention du personnel assurant directement un service aux passagers dans les locaux réservés aux passagers									
 □ App 3 : Formation en matière de gestion des situations de crise et de comportement humain □ App 4 : Formation en matière de sécurité des passagers et de la cargaison et d'intégrité de la coque □ Attestation de formation aux systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (ECDIS) 									
OT A OLA IDE									
STAGIAIRE									
Qualité : (M, Mme)									
Nom usuel:									
Nom de naissance :									
Prénom :									
Date de naissance :									
Lieu de Naissance :Département :									
Nationalité :									
Permis de séjour / Expire le :									
Adresse :									
Code Postal : _ _ _									
Commune :									
Téléphone : _ _ _ _ _ Téléphone portable : _ _ _ _ _ _									
N° de sécurité sociale : _ _ _ _ _ _ _									
Email :									
<u>Statut à l'entrée en formation</u> : ☐ Salarié ☐ Demandeur d'emploi ☐ Chef d'entreprise									

INSCRIT MARITIME (si titulaire d'un fascicule)									
Numéro de marin :									
Date de fin de validité de votre visite médicale :									
PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION									
 □ Région □ Entreprise (coordonnées et mail) : □ Personnel □ Autre (préciser) : 									
INTENTION D'EMBAUCHE / PROMESSE D'EMBARQUEMENT									
□ OUI Nom de l'entreprise : Contact : Coordonnées postales : Téléphone : Email : □ NON									
FORMATION INITIALE									
Dernière année d'études :									
EXPERIENCE PROFESSIONNELLE									
Dernière expérience professionnelle : Poste occupé :									
SI VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI									
N° de demandeur d'emploi :									
QUELLE REMUNERATION AUREZ-VOUS A L'ENTREE EN FORMATION									
 □ Région (si demandeur d'emploi non rémunéré) □ France Travail □ Entreprise □ Non rémunéré 									

LISTE DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER IMPERATIVEMENT
 □ Lettre de motivation □ Curriculum vitae (avec les expériences professionnelles qu'elles soient maritimes ou non) □ Promesse d'embauche □ Photocopie de votre carte d'identité (recto-verso), de votre passeport ou de votre carte de séjour (pour les personnes de nationalité étrangère) □ Photocopie de votre Brevet de Capitaine 200 □ Photocopie de vos titres ou certificats maritimes, si titulaire (CFBS – Médical 2 – ASN – CAEERS – CGO – CQALI – ECDIS – Formation pour le personnel servant à bord des navires à passagers) □ Relevé de navigation (justifier de 12 mois de navigation) □ 1 photo d'identité aux normes (type passeport) scannée □ Cerfa de demande d'inscription à examen n° 15580*01 (à télécharger et remplir directement) http://www.dirm-memn.developpement-durable.gouv.fr/cerfa-r411.html
LISTE DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER AU PLUS VITE
 □ Photocopie de votre notification de droits France Travail □ Compte-rendu d'entretien validant le projet de formation par un conseiller France Travail □ Certificat médical délivré par un médecin des Gens de Mer à jour.
VOS BESOINS
 ☐ Aménagement particulier des épreuves Cocher la case 4 du cerfa 15580*01 ☐ Logements Envoi possible d'une liste non exhaustive de logements répertoriés autour du LPM Jacques Cassard
□ Service de Santé des Gens de Mer
Envoi possible de la liste des services nationaux et de la procédure en Loire-Atlantique
□ Formation(s) complémentaire(s) souhaitée(s)
Retrouvez toutes les informations dont vous avez besoin dans notre boite à outils : https://www.lycee-maritime-nantes.fr/formations-continues/boite-a-outils/
A Le Signature



Demande d'inscription à une formation professionnelle maritime modulaire et à sa session d'évaluation



Ministère chargé de la mer

Arrêté du 12 août 2015 (JO du 22 août 2015)

Cadre réservé à l'administration Date de dépôt/ réception Numéro d'enregistrement Dossier complété le											
1. Renseignements et coordonnées du candidat (1)											
Nom						Prénom (s)					
Date de naissance						Sexe	Н		F		
Nationalité	Française		Union	n européen	ne/EEE		Hors	union eur	opéenne		
N°d'identification											
Adresse		Evton	sion		Tunado	voio					
N° voie Nom de voie		Exten	ision		Type de		ctalo				
Code postal		Lieu-dit ou boite postale Localité									
N° de téléphone	N° de télécopie										
Adresse e-mail	1. de felecopie										
2. Prestataire de	formatio	n (1)									
	Lycée profes		d Marit	time lacque	s Cassaro	<u> </u>					
	<i>y</i> ,			•	.s Cassarc						
3. Formation mo		lema	ındé	e ⁽¹⁾							
Sélectionnez la formation											
3.1 Je m'inscris à l'ensemble des modules de la session d'évaluation											
3.2 Je ne m'inscris pas à l'ensemble des modules de la session d'évaluation Sélectionnez un module correspondant à la formation											
Sélectionnez un module correspondant à la formation											
Sélectionnez un module correspondant à la formation											
Sélectionnez un module correspondant à la formation											
4. Aménageme	nt particu	ılier c	des é	épreuves							
Je demande à bén	éficier d'un	améno	agem	ent particu	lier des é	preuves en	qualit	é de can	didat han	dicapé	
5. Pièces à fourr	nir										
La liste des pièces à fournir est détaillée dans la notice d'information.											
6. Engagement et signature du candidat											
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des conditions réglementaires requises pour l'inscription :											
à la formation professionnelle maritime modulaire demandée											
à la session d'évaluation modulaire demandée											
Fait à : Nantes Le,											
Signature du demai	ndeur										

(1) Voir la notice d'information

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez vous adressez au service instructeur.









Cofinancé par l'Etat dans le cadre du Plan régional d'investissement dans les compétences Ce projet est cofinancé par le Fond social européen plus (FSE+)

CAPITAINE 500

Dates et lieux :

De septembre à février à Nantes (déplacements ponctuels à St Nazaire & à Nivillac).

Références règlementaires : code STCW, tableau A-II/3

RNCP: 39152

Secteurs d'activités :

Outre les navires de commerce (navires de transport de passagers, navires de transport de marchandises, navires de services et portuaires...), le titulaire de ce brevet peut également commander des navires à propulsion mécanique armés à la plaisance dans la limite des prérogatives attachées à ce brevet.

Type d'emplois accessibles :

Le brevet de capitaine 500 permet à son titulaire d'être employé à bord d'un navire de jauge brute inférieure à 500 et ne s'éloignant pas à plus de 200 milles des côtes.

Le titulaire d'un brevet de capitaine 500 peut également, sous réserve d'obtenir un module de formation complémentaire (modules yacht), commander des navires de plaisance à moteur.

Code(s) ROME:

N3101 – Encadrement de la navigation maritime

Objectifs de la formation (prérogatives du brevet) :

Le titulaire du brevet de capitaine 500 est responsable de l'expédition maritime et représente l'armateur en toute circonstance. Les compétences attestées du titulaire du brevet de capitaine 500 correspondent aux prérogatives d'un capitaine 500.

Le capitaine 500 doit :

- 1. En matière de planification de la navigation d'un navire d'une jauge brute inférieure à 500 et ne s'éloignant pas à plus de 200 milles des côtes :
- Manœuvrer son navire dans toutes les circonstances (adaptation au trafic maritime, visibilité réduite, zones sujettes à des forts marées...) et en toute sécurité en interprétant les documents nautiques et météorologiques et en utilisant les équipements de passerelle (notamment compas, sondeur, radar, ECDIS)
- Collecter, analyser et traiter l'information afin de planifier et diriger la navigation en temps réel et garantir une veille permanente
- Déterminer la position d'un navire afin de naviguer en toute sécurité et éviter tout risque de collision
- Utiliser les phrases normalisées en langues française et anglaise pour les communications de détresse, d'urgence et de sécurité afin de porter secours ou se voir porter secours

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard - 111 rue du Port Boyer - BP 51536 - 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr — Site : www.lycee-maritime-nantes.fr

- Rédiger un rapport de mer en termes juridiques afin d'éclairer les circonstances d'un accident ou incident (corporel ou matériel) survenu à bord le cas échéant
- Appliquer les mesures de sécurité dans la réalisation des manœuvres d'appareillage, d'accostage, de mouillage, de remorquage et de repêchage des personnes à la mer afin de garantir la sécurité du navire et de son équipage
- 2. En matière de contrôle de l'exploitation du navire :
- Assurer un bon état de navigabilité au navire grâce à la gestion du matériel et des opérations liées à la sécurité (réalisation des inspections, tests et analyses prescrites)
- Maintenir la sécurité de l'équipage, des passagers et/ou de la cargaison du navire en veillant à ce que les engins de sauvetage, les dispositifs de lutte contre l'incendie et autres systèmes de sécurité soient en état de fonctionner
- Gérer les avaries et les situations d'urgence conformément aux plans d'urgence correspondants afin d'anticiper tout évènement
- Appliquer la réglementation relative à la protection du milieu marin afin de garantir les prescriptions en matière de prévention de la pollution
- Tenir à jour les documents réglementaires et appliquer les différentes réglementations (nationales et internationales) selon la position et les caractéristiques du navire (armé à la pêche, au commerce, à la plaisance professionnelle)
- Contrôler la stabilité, l'assiette et les contraintes liées au type de navire (pêche, commerce, plaisance professionnelle) pour s'assurer que les opérations de chargement et déchargement de la cargaison s'effectuent dans le respect des règles en vigueur
- 3. En matière de gestion et management d'une entreprise maritime :
- Répartir et affecter les ressources matérielles en fonction des priorités, des besoins et de la situation à bord
- Assurer la gestion des tâches et la charge de travail de l'équipage en respectant les règles prescrites et en démontrant une capacité de prise de décision et d'aptitude à l'exercice de l'autorité
- Diriger un équipage à l'aide d'une communication claire et sans ambiguïté dans les deux sens en s'appuyant le cas échéant sur l'expérience des membres de l'équipage

- Evaluer la situation et les risques pour choisir une ligne d'action et atteindre un résultat efficace et adapté
- Maitriser les différents interlocuteurs de l'entreprise maritime et les relations avec l'armateur
- Connaitre l'ensemble des responsabilités du capitaine (responsabilités civiles et pénales du capitaine, responsabilités du capitaine vis-à-vis de l'armateur, les sanctions encourues par le capitaine...)

Conditions d'admission à l'entrée de formation :

- Avoir un Capitaine 200 breveté,
- Etre âgé d'au moins 18 ans,
- Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des gens de la mer,
- Justifier de 12 mois de navigation.

Conditions d'obtention du diplôme :

- Avoir suivi les contrôles en cours de formation,
- Passer avec succès les épreuves de l'examen pour l'obtention du certificat.
- Avoir ses certificats et titres à jour.

Suite de parcours :

Le titulaire du Capitaine 500 peut poursuivre sa carrière, après 12 mois de navigation postérieurs à la formation (dont 6 mois sur un poste de capitaine ou officier breveté), par le cursus du Capitaine 3000.

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

En **formation pont**, vous utiliserez une baleinière traditionnelle de 9m pour la manœuvre, à partir du C200 vous aurez accès aux simulateurs navigation et communications. Vous disposerez également d'une salle de ramandage et matelotage.

En **formation machine**, vous aurez accès aux ateliers: moteurs marins, moteur tournant, banc hydraulique, banc électrique, banc frigo, banc climatisation. Les M750 kW auront des séances sur simulateur machine et en atelier soudure et tournage.

Tous nos stagiaires ont accès à un centre de documentation maritime.